

Laon, Aisne. Le cimetière mérovingien du secteur Saint-Julien

Jean-Pierre Jorrand et Alain Henton

avec la collaboration de Philippe Vidal

1. INTRODUCTION
2. ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE ET DÉCOUVERTES ANCIENNES
3. EGLISE SAINT-JULIEN ET CHAPELLE SAINT-GÉNEBAUD
 - 3.1. Église Saint-Julien
 - 3.2. Chapelle Saint-Génebaud
4. RUE SAINT-MARTIN
 - 4.1. Stratigraphie générale et niveau de circulation du cimetière
 - 4.2. Les sépultures
 - 4.3. Pierres funéraires
 - 4.4. Datation
5. RUE DU 13-OCTOBRE-1918
 - 5.1. Types d'inhumations
 - 5.2. Les pratiques funéraires
 - 5.3. Le mobilier funéraire
 - 5.4. Datation
6. LES SARCOPHAGES DU SECTEUR DE SAINT-JULIEN
 - 6.1. Rue Saint-Martin
 - 6.2. Petit-Saint-Vincent
 - 6.3. Rue du 13-octobre-1918
 - 6.4. Église Saint-Julien
 - 6.5. Cimetière de Saint-Julien
7. ANTHROPOLOGIE
8. CONCLUSION

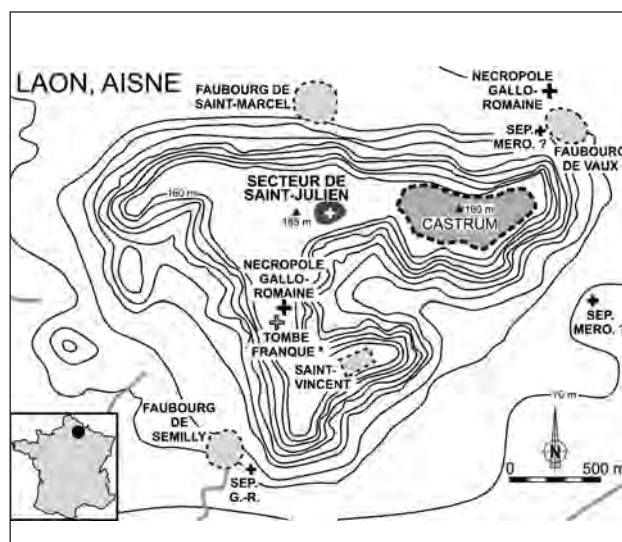
1. Introduction

Laon, chef-lieu du département de l'Aisne, est situé à 140 km au nord-est de Paris. La cité ancienne est implantée sur une butte témoin tertiaire qui domine d'une centaine de mètres la plaine environnante. En raison de sa configuration, la ville primitive ne pouvait s'étendre au-delà des limites que lui imposait le relief. La topographie de la cité en fait un site défensif exceptionnel, mais crée également une discontinuité entre le centre urbain, siège des différents pouvoirs, et les six faubourgs répartis au pied de la butte. L'un d'eux, Vaux-sous-Laon, est probablement d'origine gallo-romaine et deux autres, Semilly et Saint-Marcel, remonteraient au haut Moyen Âge (fig. 1).

L'occupation permanente de la Ville Haute débute au milieu du premier siècle av. J.-C. Devenu évêché vers 500 apr. J.-C., Laon ne se développe vraiment qu'à la fin de l'époque carolingienne. Aux XII^e et XIII^e siècles, la ville connaît un essor important qui se traduit par de grandes campagnes de construction. Celles-ci détruisent la majeure partie des vestiges plus anciens, les niveaux archéologiques étant en général peu épais sur la butte. L'absence de constructions dans certains espaces a cependant favorisé la préservation des niveaux archéologiques du haut Moyen Âge et gallo-romains.

Dans le secteur de Saint-Julien, les fouilles, sondages et travaux de surveillance ont été réalisés en 1990, 1996, 1998 (conduites par Jérôme Tourneur - AFAN) et 2001. Ces recherches, nécessitées par un projet de construction et par des travaux de voirie, n'ont porté que sur des surfaces restreintes, en tranchée dans la rue Saint-Martin et dans la rue du 13-octobre-1918 et par petits sondages à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Julien et de son cimetière. Les recherches archéologiques, limitées à l'emprise des différents travaux, ne représentent qu'environ 500 m², soit entre 4 et 8 % de la surface totale estimée du site. Ces recherches ont permis la mise au jour d'un grand cimetière mérovingien. Situé dans la partie occidentale de la Ville Haute, qui deviendra «Le Bourg» au plein Moyen Âge, il est implanté sur les pentes orientale et méridionale d'un léger relief dominant le *castrum*, dans une zone occupée à l'époque romaine, puis désertée au Ve siècle. À partir des données de fouilles, on peut estimer qu'au maximum de son extension, la superficie du cimetière était comprise entre 6 300 et 12 500 m² et qu'il contenait entre 1 200 et 2 800 sépultures. Seule la limite sud-ouest du cimetière est connue, correspondant à une disparition progressive des sépultures. La limite orientale, place Saint-Julien, a été détruite à l'époque moderne et la limite nord-ouest, dans la rue du 13-octobre-1918, butte sur des niveaux carolingiens. Les limites nord et sud n'ont pas été explorées.

Fig. 1 - Plan de situation



2. Environnement archéologique et découvertes anciennes (fig.1)

En l'absence de fouilles archéologiques anciennes sérieuses et documentées, les informations dont on dispose sur la ville de Laon sont pauvres et très lacunaires. Les sources historiques elles-mêmes, pour le haut Moyen Âge, sont relativement rares et incertaines.

Avant les recherches récentes dans le secteur de Saint-Julien, nous ne connaissions, pour l'ensemble du territoire de la commune, que six lieux d'inhumation en usage durant l'Antiquité et le début du haut Moyen Âge. Seuls deux sites antiques dépassaient le simple niveau de «l'indice» et pouvaient correspondre à des cimetières ou nécropoles.

En Ville Haute, à l'extrémité occidentale de la butte, à proximité de la voie se dirigeant vers Soissons, différents travaux ont mis au jour, au XIXe siècle, plusieurs dizaines de sépultures à inhumation, dont certaines en sarcophage (Anonyme 1843, 1844 ; Combier 1890 ; Ermant 1890). Trois céramiques sont parvenues jusqu'à nous mais seule l'attribution de la première au site est quasi certaine (Musée de Laon, inv. 0.865, 0.911 et 0.887). Elles peuvent être datées du Bas Empire mais nous ne disposons, pour ce site d'aucune datation précise ni de *terminus*.

En Ville Basse, plusieurs incinérations et inhumations ont été découvertes dans une carrière de tuilerie, au nord-ouest du faubourg de Vaux (Midoux 1884). Le seul objet connu qui en provienne est un vase à piédestal attribuable au milieu du premier siècle av. J.-C. (Musée de Laon, inv. 0.2807 ; Arch. Dép. Aisne, coll. Piette). Ce site a livré également dix céramiques attribuées, en 1881, au IIe ou IIIe siècle.

Pour l'Antiquité, la seule autre découverte, incertaine, est une sépulture à incinération au sud-est du faubourg de Semilly (découverte fortuite de 1986, signalée par l'inventeur en 2001).

Pour la période mérovingienne, la documentation est encore plus réduite. Nous possédons deux indices de site en Ville Basse. L'un, situé à l'ouest du faubourg de Vaux, consiste en la découverte «d'un squelette avec des armes» (information orale imprécise). L'autre est la mise au jour, au pied sud-est de la butte, d'un petit vase mérovingien intact (fonds G. Lobjois, Arch. Dép. Aisne, 13 J 162).

En Ville Haute, au sud de la zone des inhumations gallo-romaines, on a mis au jour en 1879 une sépulture mérovingienne incontestable. Orientée nord-sud, elle contenait une épée à pommeau en bronze doré cloisonné et à garde en bronze doré (77 cm x 5 cm), un fourreau en bois avec garniture de bronze aux extrémités, un scramasaxe avec lame «creusée de deux sillons sur chaque face près du dos» (longueur totale : 46 cm ; lame : 34 cm x 5 cm), deux couteaux, une hache, une agrafe en fer avec traces de tissus (briquet ?) et un silex (Midoux 1882). Ces objets n'ayant pu être retrouvés, l'attribution chronologique de cette sépulture est difficile. D'après Patrick Périn (communication orale dont nous le remercions) cette

tombe pourrait dater du VIe siècle, peut-être du deuxième ou troisième quart de ce siècle. Cette sépulture se situe approximativement à l'emplacement présumé de l'église Sainte-Geneviève-aux-Champs.

Toujours au XIXe siècle, à l'occasion de travaux, on a découvert des sépultures en fosse et en sarcophage dans la rue Saint-Martin et dans la rue du 13-octobre-1918 (anonyme 1874 ; Midoux 1878, 1887, 1890). Dans cette dernière, les inhumations étaient à proximité de l'ancienne église Saint-Julien. Rue Saint-Martin, leur localisation correspondait au cimetière fouillé en 1998.

3. Église Saint-Julien et chapelle Saint-Génébaud (fig. 2)

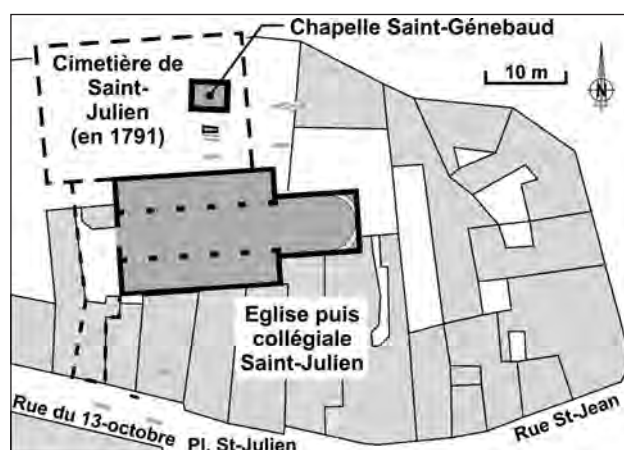
3.1. Église Saint-Julien

Saint-Julien est citée au IXe siècle par Hincmar de Reims dans sa *Vita sancti Remigii*. C'est une paroisse au XIe siècle et une dépendance de l'abbaye Saint-Vincent de Laon au XIIe siècle. En 1178, les bénédictins de Saint-Vincent la transforment en collégiale.

Le procès-verbal d'estimation révolutionnaire du 24 août 1791 en donne les dimensions dans-œuvre : nef et bas-côtés 19,5 m sur 14 m ; chœur et sanctuaire 10 m sur 6,5 m (A.D. Aisne, Q 512, p.-v. n° 356). Les sondages de 1990 ont montré que le bas-côté nord a été légèrement agrandi à l'époque moderne. Le texte ne précise pas si le chœur est à chevet plat ou en abside mais, en général, les procès-verbaux d'estimation mentionnent la présence d'une abside ; on peut donc supposer, sans certitude, que le chœur était à chevet plat. Le cimetière, au nord de l'église, mesure 26 m sur 17 m en 1791.

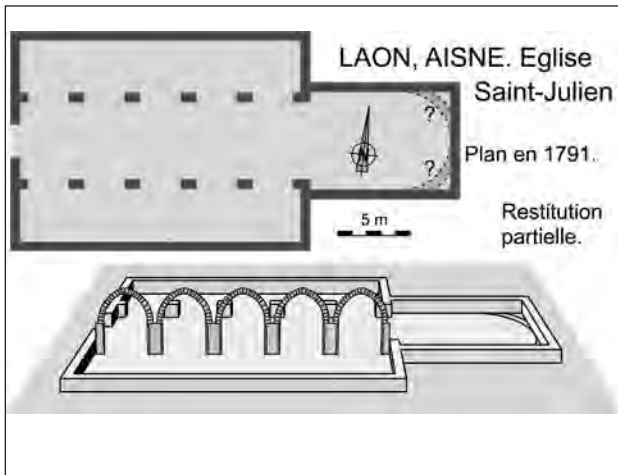
L'église est démolie en 1820 et, à cette occasion, de nombreux sarcophages sont mis au jour (Lemaistre 1826, 1828, 1832). Ils sont orientés tête à l'ouest à l'exception d'un seul orienté nord-sud et découvert sous les fondations du chœur. Une des sépultures a livré «un vase de terre cuite d'un gris-blanchâtre ventru et contenant du charbon et des cendres ; il était aux pieds du squelette».

Fig. 2 - La chapelle Saint-Génébaud



D'après L. F. Lemaistre, ce vase est «de la forme et de la dimension de ceux trouvés à Cuissy, Arcy-Sainte-Restitue et Versigny», trois sites entre autres mérovingiens étudiés par l'auteur (Pichon 2002). Aucun élément sérieux de datation n'est cependant connu pour ces inhumations et les sondages de 1990 n'ont porté que sur les niveaux médiévaux et modernes. Les archives, les rares vestiges en élévation et les sondages permettent une restitution partielle de l'église (fig. 3).

Fig. 3 - Restitution partielle de l'église Saint-Julien de Laon



3.2. Chapelle Saint-Génebaud, dite aussi crypte Saint-Génebaud (fig. 4)

La chapelle Saint-Génebaud, du nom du premier évêque de Laon, se trouvait dans le cimetière de l'église Saint-Julien. Elle est citée par Hincmar de Reims comme étant le lieu de pénitence de Génebaud et il la décrit, au IX^e siècle, comme une petite loge mal éclairée *in modum sepulchri*, munie d'un oratoire. Avant les destructions, c'était une chapelle à deux niveaux, le rez-de-chaussée ayant disparu au XIX^e siècle et la partie basse en 1944. Elle portait des peintures murales qui, en 1927, ont été attribuées au XII^e siècle. Claude Leleu, dans son Histoire de Laon écrite au début du XVIII^e siècle (Bibl. municipale de Laon, ms 551), parle d'une cellule qui *n'a pas huit pieds d'étendue* (2,6 m) et dans laquelle se trouve *une pierre taillée dans la concavité de la roche qui a environ sept pieds de longueur sur trois ou quatre de largeur* (2,30 m sur 1 m à 1,3 m), et la tradition marque qu'elle servait de lit et de couche à ce saint pénitent. Le procès-verbal de 1791 et une description de 1868 permettent de restituer un petit édifice de 5,85 m sur 3,90 m hors-œuvre, constitué de deux niveaux voûtés en plein-cintre. Le niveau inférieur présentait, dans la paroi sud et à fleur de sol, une tombe creusée dans une niche voûtée en arc «déprimé», aménagée dans la roche et mesurant environ deux mètres de long sur cinquante centimètres de profondeur. Les murs ouest et est étaient percés chacun d'une baie rectangulaire garnie de barreaux de fer entrecroisés. Dans le mur

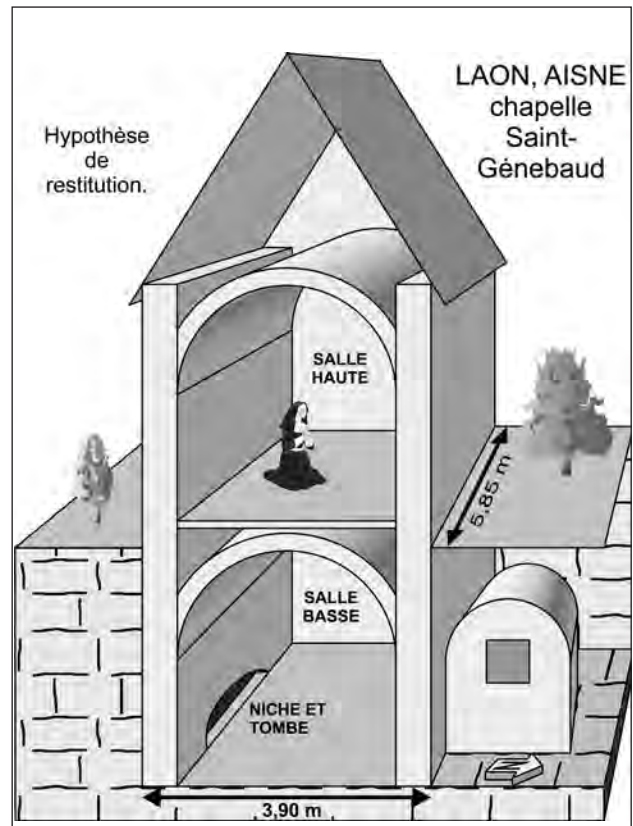


Fig. 4 - Restitution de la chapelle Saint-Génebaud

nord de ce niveau, une ouverture donnait accès dans un vestibule voûté, terminé à l'est par un mur dans lequel on aperçoit les traces d'une fenêtre carrée, et à l'ouest, par un autre mur, de construction relativement récente. C'est de ce côté qu'existait sans doute un escalier d'accès. Dans l'encoignure sud-est de la crypte, se trouvait dissimulé dans la muraille, un tuyau carré de terre cuite, qui, de la voûte descendait jusqu'au-dessous du sol apparent. La base du conduit reposait sur un morceau de tuile romaine. Le tuyau portait des stries faites pour augmenter l'adhérence du mortier, ainsi que des ouvertures latérales, carrées, placées en regard l'une de l'autre (Midoux 1872). La présence d'un éventuel *tubulus* est difficile à expliquer dans ce contexte. L'édifice évoque une construction de tradition antique, comme un mausolée du Ve ou du VI^e siècle, mais l'absence de documentation sérieuse incite à la prudence.

4. Rue Saint-Martin

4.1. Stratigraphie générale et niveau de circulation du cimetière

L'épaisseur des niveaux archéologiques croît d'ouest en est. Alors que le fond de fosse des sépultures 1 à 4, situées à l'extrémité occidentale, se trouve à 0,80 m sous la chaussée actuelle, le fond des fosses les plus orientales

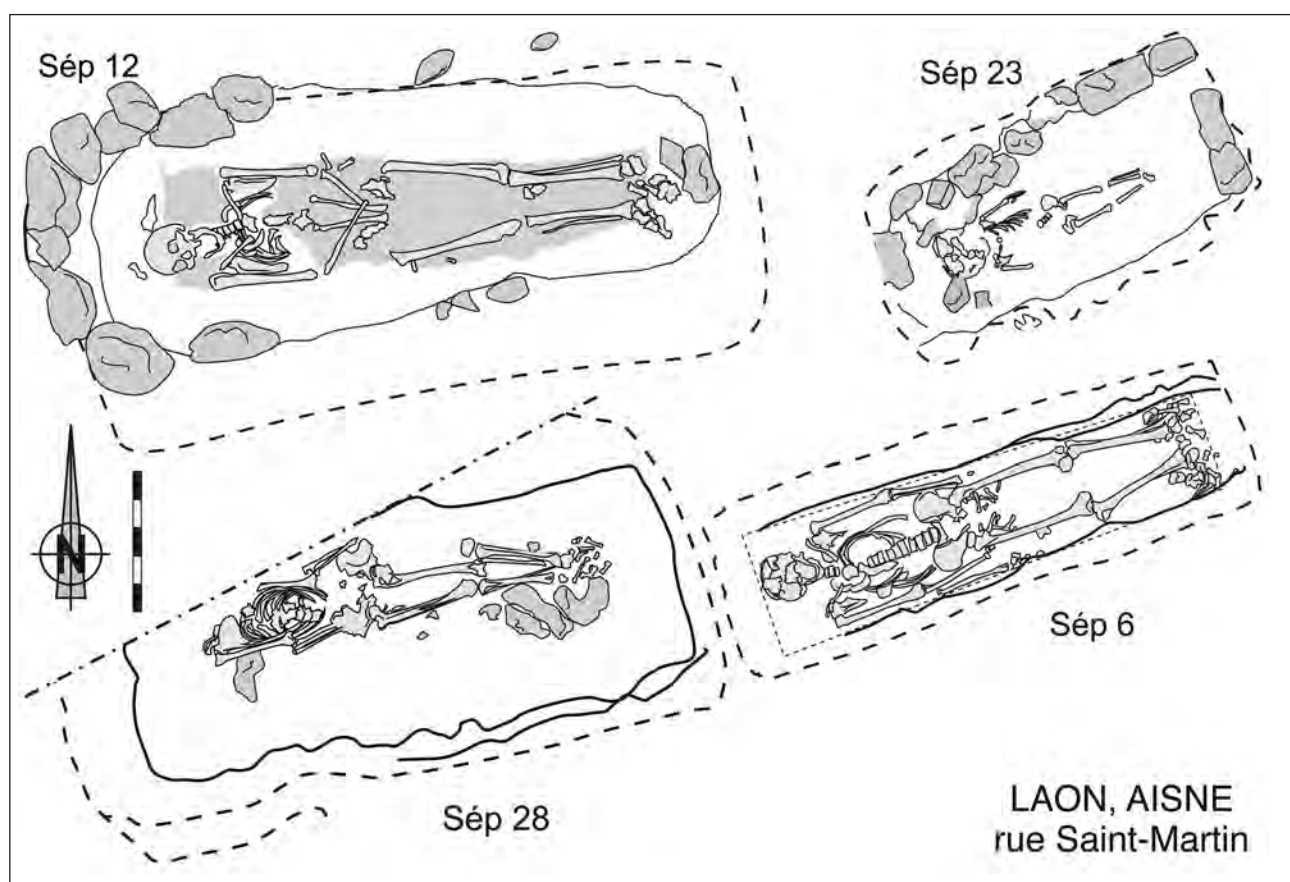


Fig. 5 - Exemples de fosses funéraires (DAO : Y. Créteur).

est à 1,85 m de profondeur et la base des sarcophages à 1,30 m. C'est donc dans la partie orientale de la rue que les niveaux anciens sont le mieux conservés. Le niveau d'origine, contemporain des premières inhumations, est constitué d'un limon argileux rouge orangé ; il est recoupé par les inhumations en fosse alors que les sarcophages reposent dessus ou ne l'entament qu'à peine. Au dessus de ce limon, nous avons mis au jour quelques lambeaux de couches pouvant correspondre à des aménagements de sol du cimetière ou à des remblais d'utilisation. Les niveaux supérieurs des inhumations en sarcophage sont trop élevés pour avoir été conservés.

4.2. Les sépultures

Les structures de la rue Saint-Martin ont été fortement endommagées par des travaux de voirie. Sur une longueur de 120 m, cinquante sépultures ont été mises au jour. Trente-sept fosses contenaient encore un squelette plus ou moins complet (trente-et-un adultes, un adolescent et cinq enfants). Nous avons trouvé treize sarcophages ou vestiges de sarcophages, dont deux d'enfant. Seuls trois ont livré des restes osseux. La plupart des sépultures est orientée tête au sud-ouest, dans l'axe de la rue. Les autres sont orientées à l'ouest-sud-ouest sans qu'il soit possible d'en déduire des différences chronologiques significatives. Nous n'avons constaté aucun remploi de sépultures et il n'y a qu'un seul recoupement de tombe.

Les fosses sont de formes, de dimensions et de construction très variables, ce qui semble résulter en partie de la nature très hétérogène du substrat (fig. 5). Ce sont des fosses à coffrage présentant toutes des pierres de calage ou des traces de bois soit à l'emplacement des parois comme dans la sépulture 6, soit à la place de la planche du fond, par exemple dans la sépulture 12. Quasi toutes ont livré quelques clous d'assemblage du couvercle du coffre. Une sépulture en fosse était fermée par une dalle monolithique trapézoïdale (longueur : 220 cm ; largeur : 86 cm à la tête et 60 cm au pied ; épaisseur : 15 cm). Toutes les inhumations sont en décubitus dorsal. La majorité des individus, quinze cas, a les avant-bras placés le long du corps. Les mains placées sur l'aîne - trois cas - ou sur le bassin - trois cas également, sont plus rares. Enfin, trois individus avaient un avant-bras le long du corps et l'autre posé sur le bassin.

Dans la partie orientale, une des fosses de sépulture (fig. 6 : E) était marquée par des petits blocs de calcaire posés de chant et délimitant approximativement le contour de la fosse. Les blocs formaient également un « calage de poteau » à la tête de la sépulture. Pour trois autres sépultures, deux « trous de poteau » et une petite fosse pourraient, par leur localisation et leur position stratigraphique, correspondre à des marquages de tombe.

Outre les sépultures en fosse avec coffrage et les sarcophages, nous avons mis au jour une seule tombe construite, utilisant, en remploi, des morceaux de sarcophages (fig. 6 : F).

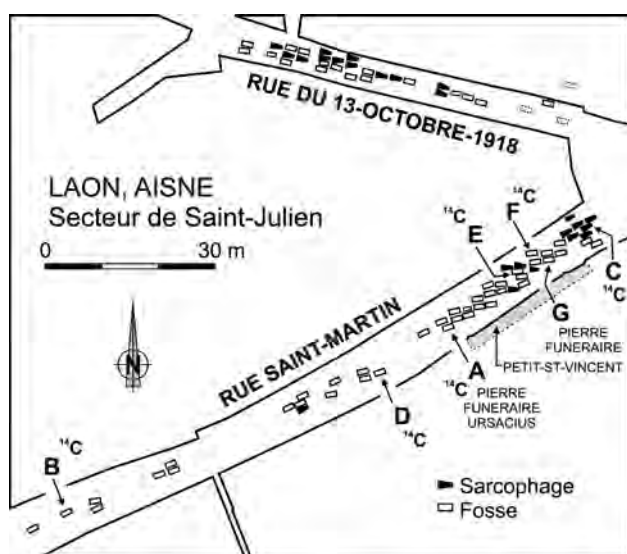


Fig. 6 - Plan de la nécropole Saint-Julien

Nous avons trouvé également une fosse sans ossements, présentant un fond piétiné et dont le remplissage contenait des morceaux de sarcophage. Il n'a pas été possible de déterminer si cela résultait de la destruction *in situ* d'un sarcophage.

La densité d'inhumation s'accroît d'ouest en est, en se rapprochant de l'ancienne église Saint-Julien et de la place du même nom. Ceci reste vrai même si l'on considère que l'érosion et la voirie médiévale ont probablement détruit des sépultures de la zone occidentale. Les sarcophages de la rue Saint-Martin sont surtout concentrés à l'extrémité orientale de la rue. Ils sont stratigraphiquement au-dessus du niveau des sépultures en fosse. Plusieurs sarcophages se superposent exactement à des sépultures en fosse ; le fond du sarcophage se trouvant à une vingtaine de centimètres au-dessus du squelette de l'inhumation en fosse. Dans un cas, la fosse d'installation du sarcophage est descendue trop bas. Lorsque nous avons sorti le sarcophage, le squelette de la fosse était collé, par les sédiments, sous le fond du sarcophage. Il semble donc qu'au moment de la mise en place des sarcophages, les sépultures en fosse aient encore été marquées au sol et la profondeur de l'inhumation connue approximativement.

4.3. Pierres funéraires

Deux sépultures ont livré chacune une pierre funéraire. Vers l'extrémité orientale de la rue, la partie supérieure d'un remblai de sépulture (fig. 6 : G) contenait une petite pierre funéraire rectangulaire décorée de lignes gravées. Celles-ci dessinent un rectangle avec ses deux diagonales et une ligne centrale parallèle aux petits côtés (largeur : 195 mm, hauteur : 165 mm, épaisseur : 90 mm). Cet objet a été mis au jour au centre de la fosse, au sommet des niveaux de comblement, à un niveau très proche du niveau de circulation du cimetière.

La seconde pierre funéraire a été découverte plus à l'ouest (fig. 6 : A). Utilisée en remploi pour caler le cof-

frage d'une sépulture, elle est donc antérieure à celle-ci. De forme trapézoïdale, elle mesure 293 mm de haut, 149 mm de largeur maximum et 85 mm d'épaisseur. Sa face arrière présente des traces de mortier rose. La face avant porte l'épithèque : «VRSACIVS VIVAT IN DEO» surmontant un chrisme inscrit dans un cercle. L'alpha est encore bien visible mais l'oméga a disparu (fig. 7). La gravure des traits est peu profonde et la graphie est assez maladroite. Cette pierre peut être rapprochée de deux stèles trouvées à Binson-et-Orquigny, dans la Marne. Sous un chrisme, l'une d'elles porte le texte «/vrsicina vivat in deo defuncta annorum XXV in pace dormiam et requiescam/» et l'autre «/melania vivat in deo annis LXIII vixit in pace dormiam et resquiescam/». Ces deux épithèques ont été datées du Ve siècle (Chossenot 2004, 234 ; Poulain 1984).



Fig. 7 - Pierre funéraire à inscription

4.4. Datation

Le Centre de datation de l'Université Claude-Bernard de Lyon 1 a daté six squelettes par ^{14}C . La sépulture la plus ancienne est celle qui a livré la pierre funéraire d'Ursacius : âge calibré compris entre 344 à 527 apr. J.-C avec des maxima de probabilités décroissantes de 417, 365, 525 et 345 (fig. 6 : A). Trois sépultures donnent une datation située entre le second quart du Ve siècle et le milieu du VIe, avec des maxima de probabilité pour le milieu du Ve. Il s'agit d'une sépulture située à l'extrémité ouest du site (fig. 6 : B), d'un sarcophage situé à l'est (fig. 6 : C) et d'une fosse localisée au centre du site (fig. 6 : D). Une autre fosse a été datée également de la période Ve siècle - milieu du VIe, mais avec un maximum de probabilités un peu plus tardif (fig. 6 : E). La dernière

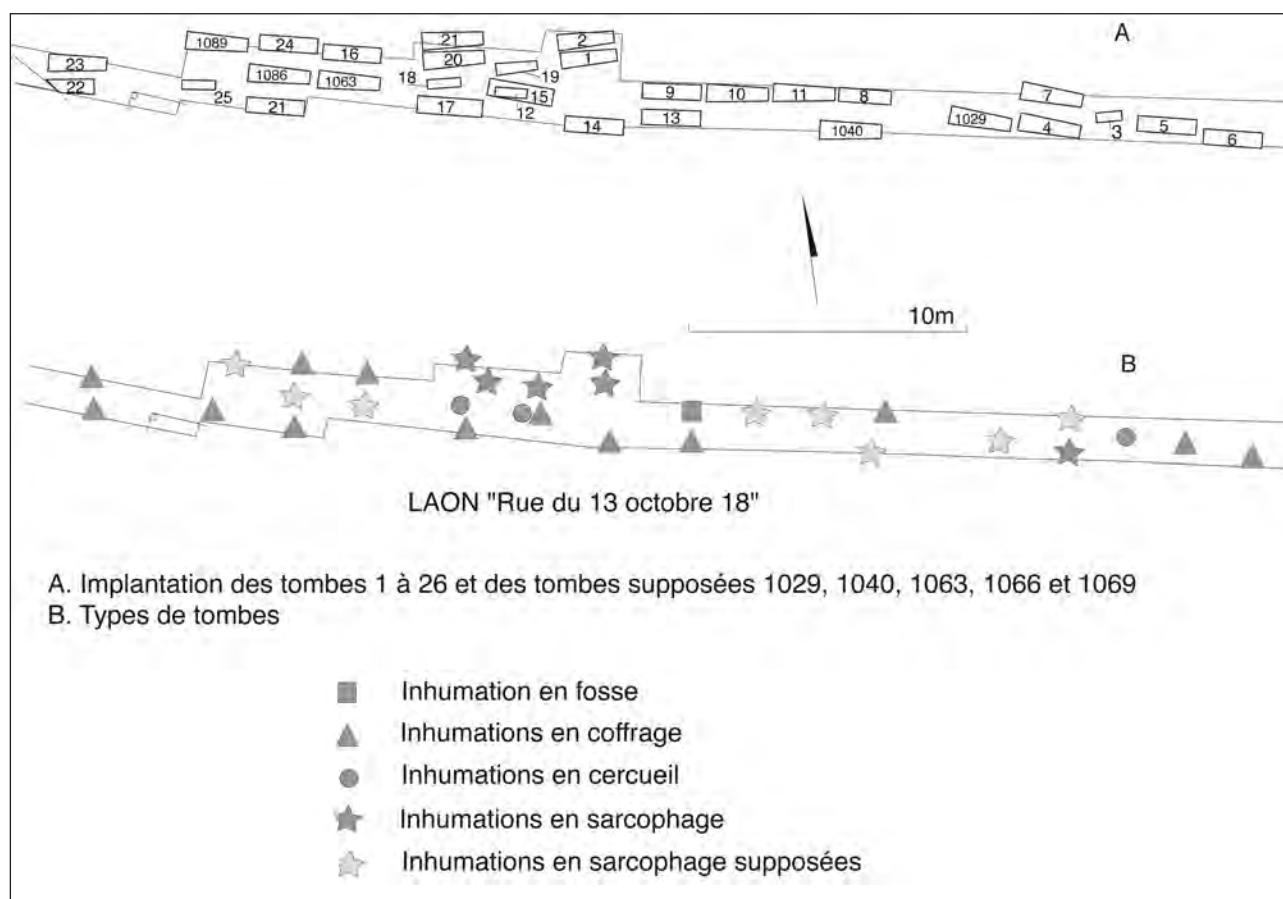


Fig. 8 - Laon, rue du 13- octobre -18. Implantations des sépultures et identification des types d'inhumations observés (DAO A. Henton)

datation concerne la tombe construite datée de la première moitié du VII^e siècle (fig. 6 : F). Lors de la fouille, cette sépulture avait été considérée comme la plus récente.

Si l'on se fonde sur les datations ¹⁴C, on peut estimer que le cimetière a été utilisé du Ve siècle au milieu du VII^e siècle. On note un indice de christianisation précoce : la pierre funéraire paléochrétienne, placée dans la première moitié du Ve siècle par le radiocarbone. Le cimetière, avant de se rétracter autour de l'église Saint-Julien, aurait donc eu une période d'utilisation assez courte de deux siècles et demi, se terminant relativement brutalement si l'on se fonde sur les datations et sur les constatations de fouilles, notamment la quasi-absence de recoupement ou de réduction de sépultures.

5. Rue du 13-octobre-1918

Durant l'été 2001, dans la rue du 13-octobre-1918, des travaux de dévoiement de réseaux et la pose d'un collecteur d'assainissement ont nécessité une opération d'archéologie préventive (Henton et al. 2002). La partie basse de la rue, entre la place Saint-Julien et l'ancienne Porte de la Congrégation Notre Dame, a fait l'objet d'une approche exhaustive, sur une emprise réduite entre 1,20 et 2 m en largeur, pour une longueur d'environ 80 m.

Malgré l'étroitesse de cette emprise et la présence de nombreuses canalisations du XX^e siècle, les fouilles ont

amené la découverte de trente-deux structures associées au site funéraire du haut Moyen Âge (fig.8A). Vingt-six d'entre elles ont été définies comme sépultures à inhumation et six structures ont été interprétées avec prudence comme emplacements de sépultures détruites.

La mise en évidence de plusieurs ensembles de quatre ou trois structures installées parallèlement et côte à côte sur une largeur inférieure à 3 m ne laisse aucun doute quant à la disposition en rangées des structures. Se succédant parallèlement, ces rangées sont au nombre de quinze sur la longueur fouillée. La régularité d'implantation est accentuée par la présence d'alignements dans l'axe perpendiculaire aux rangées.

Les tombes présentent une orientation préférentielle nord-ouest/sud-est (tête au nord-ouest). Un groupe de tombes, regroupant les sarcophages T1, T2, T19 et T20 se démarque de l'ensemble par une orientation pratiquement ouest/est.

De par l'érosion ayant touché cette zone et l'installation de la voirie médiévale, il est impossible d'estimer la profondeur originelle des tombes et le niveau du sol contemporain. Notons toutefois que les conditions particulières de conservation de la tombe en sarcophage T2 laissent entrevoir une profondeur maximale conservée de près d'1,10 m, pour une hauteur de cuve avec couvercle de 83 cm.

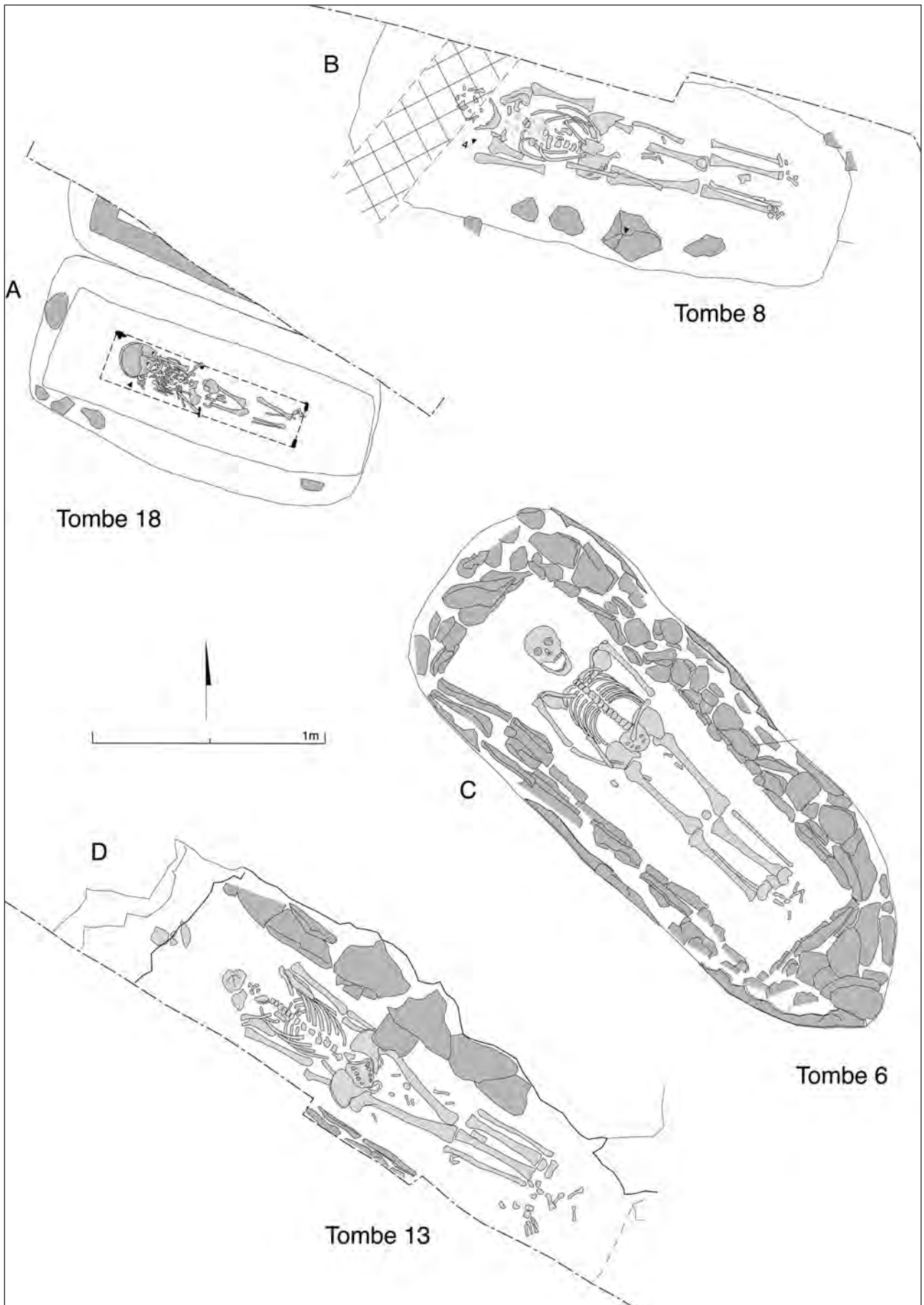


Fig. 9 - Laon, rue du 13-October-18. Exemples de tombes en coffrages. La tombe 18 se distingue par la présence d'un cercueil au centre du coffrage (DAO: A. Henton)

Aucun recoupement de sépulture par une autre n'est à signaler dans la zone de la rue du 13-octobre-1918, et ce malgré la concentration des tombes et le peu de distance les séparant. Ceci pose une fois de plus la question du marquage au sol des sépultures, comme déjà exposé ci-dessus (cf. 4.2).

5.1. Types d'inhumations

L'état de conservation des différences structures rencontrées permet de définir le type d'inhumation pour une grande majorité d'entre elles. Cette définition est basée sur les données de terrain et sur les constatations anthropologiques.

Quatre types d'inhumations sont représentés sur ce site : en pleine terre (un cas), en cercueil (trois cas), en coffrage (treize cas) et en sarcophage (neuf cas certifiés et cinq cas supposés) (fig. 8B).

Le seul cas reconnu d'inhumation en pleine terre (T9) se distingue des tombes en coffrage par une absence totale de pierres de calage, de clous et par les dimensions restreintes de la fosse. Ces constatations sont confortées du point de vue anthropologique par la mise en évidence d'une décomposition en espace colmaté.

Les inhumations en cercueil (T3, T12? et T18), peu nombreuses, correspondent aux trois tombes d'enfants dégagées lors des fouilles. La définition de cercueil repose essentiellement sur la présence de clous disposés sur le fond de la fosse, le long du squelette. Dans le cas de la tombe 18, le cercueil était clairement délimité par les longs clous d'assemblage du fond de la caisse et par d'autres clous retrouvés dans le comblement supérieur. L'originalité de cette sépulture tient dans l'installation du cercueil dans un coffrage de plus grande dimension (fig. 9).

Les inhumations en coffrage (T5, 6, 8, 13 à 17, 22 à 24 et 26) peuvent être définies de manière générale par certaines données archéologiques, telle que présence de calages de pierres ou de traces de bois, et par des données anthropologiques, principalement la mise en évidence de décomposition en espace vide. Les différentes sépultures de ce type montrent néanmoins certaines disparités quant aux moyens mis en œuvre pour l'élaboration des différents contenants (fig. 9).

Deux sépultures (T6 et T13) se démarquent par la qualité et le soin apporté à la réalisation du coffrage. Leur fosse était creusée en partie dans le banc de roche supérieur à plaquettes. Les deux tombes montrent une récupération des pierres tirées de leurs excavations respectives et leur réemploi comme calage de coffrage. Le soin apporté à la mise en place de chacune des plaquettes, posées une à une, la plupart verticalement et pointes en bas, doit ici être mentionné. Dans les deux cas, le plan du coffrage a pu aisément être reconstitué.

Deux tombes (T5 et T17) présentaient également des coffrages relativement réguliers. Dans ces deux cas, les fosses étaient creusées dans l'argile jaune et le banc de roche n'a été effleuré qu'au niveau du fond. Pour la tombe 5, deux

concentrations relativement régulières de pierrailles servaient de calages aux longs côtés du coffrage. Posées sur le fond de la fosse, ces pierres étaient scellées par un blocage de limon et de petites pierrailles. La tombe 17 montrait quant à elle un calage plus simple, constitué d'un blocage de pierrailles et de limon, bien marqué au niveau du chevet de la tombe.

La plupart des tombes présentaient des constructions relativement simples, consistant en la pose de quelques pierres de calage sur le fond de la fosse. Le calage effectif du coffrage devait alors consister en un simple blocage de limon. Dans certains cas, la quasi-absence, voire l'absence totale de pierres de calage peut être notée (ex : T23). Dans ces cas, seules les dimensions des fosses, la présence éventuelle de traces de bois et surtout l'apport anthropologique montrant une décomposition en espace vide laissent suggérer l'existence originelle d'un coffrage de bois.

Une des particularités de ce type de sépultures réside dans la mise en évidence, par la fouille en plan, de niveaux de clous dans plusieurs sépultures (T5, 6, 17 et 18). Pour chacune de ces tombes, l'ensemble des clous repérés était situé plus ou moins à la même altitude dans les comblements supérieurs des fosses, à quelques centimètres au-dessus du niveau du crâne. Bien que de petite taille, ces clous pourraient avoir servi de système de fermeture pour les couvercles de coffrage. Ceci semble toutefois contraster avec l'absence d'assemblage métallique pour la caisse du coffrage.

La fouille en plan a en outre permis de mettre en évidence des traces de planches de fond de coffrage (T6 et T8) ou de couvercle (T6). Le comblement supérieur de la tombe 17 montrait quant à lui un fin liseré d'argile de décomposition organique marquant l'emplacement d'une planche de paroi latérale en voie d'effondrement.

Enfin, près de 50% des structures funéraires trouvées lors des fouilles de la rue du 13-octobre-1918 peuvent être associées, avec plus ou moins de certitude, à des inhumations en sarcophage. Six tombes ont livré une cuve de sarcophage (T1, 2, 4, 19, 20 et 21), entièrement ou partiellement conservée. Trois structures apparaissent clairement comme des emplacements de sarcophages détruits et ont ainsi été définies comme tombes pendant la fouille. Enfin, cinq structures sont également interprétées, sans certitude, comme sépultures en sarcophage détruites.

Les tombes ayant livré une cuve présentaient des états de conservation différents. Un seul sarcophage (T2) était entièrement conservé, tant au niveau de sa cuve que de son inhumation, et présentait encore *in situ* une grande partie de son couvercle. Une autre cuve, vidée de son inhumation (T20) était aussi entièrement conservée. Contre cette dernière, une autre cuve intacte (T21), non dégagée, devait quant à elle encore contenir une inhumation. Les trois autres cuves dégagées présentaient des traces plus ou moins importantes de destruction, anciennes, antérieures à l'installation de la voirie médiévale.

5.2. Les pratiques funéraires

Sur l'ensemble des 26 tombes recensées, seules 18 contenaient encore leur inhumation en place, totalement ou partiellement conservée. Ces dernières permettent d'approcher les pratiques funéraires caractérisant ce site.

Toutes les inhumations se présentent en décubitus dorsal, la tête orientée globalement vers le nord-ouest. La totalité des sujets avait les membres inférieurs en extension, les pieds joints ou écartés. La position des bras varie selon trois types: bras en extension et un avant-bras fléchi sur la région abdominale et les deux avant-bras fléchis sur le bas-ventre. Deux sujets (T17 et 25) présentent un basculement du crâne indiquant peut-être la présence d'un coussin funéraire.

La découverte, dans trois sépultures, de fibules et d'une plaque-boucle permet d'imaginer des inhumations habillées. Il est à remarquer que, tant les accessoires vestimentaires que les objets de parures (colliers, perles de bélières) appartenaient à des inhumations féminines ou d'enfants. Les inhumations masculines n'ont livré aucun élément permettant de confirmer ou d'infirmer l'inhumation habillée. Dans ces cas, cette dernière ne peut donc être supposée que par comparaison avec les sépultures féminines.

L'absence de dépôt funéraire *stricto sensu*, tant au niveau des sépultures non perturbées de la rue du 13-octobre-1918 que celles de la rue Saint-Martin, doit ici être mise en évidence. Seule une monnaie romaine du Bas-Empire (IV^e s.), trouvée dans la tombe féminine T17, pose le problème de son identification comme dépôt éventuel. Cette monnaie était déposée dans la main gauche de la défunte.

Deux cas de réutilisation de sépultures peuvent être mentionnés. Ils concernent les sarcophages T1 et T2. Dans la première de ces sépultures, malheureusement fortement perturbée, ont été trouvés quelques ossements de pieds en place sur le fond de la cuve. Après un laps de temps non déterminable, marqué par un niveau de comblement, une seconde inhumation pourrait avoir trouvé place au-dessus de la première. La volonté de garder cette dernière intacte semble être indiquée par l'apport d'un remblai homogène et la création d'une nouvelle «surface» de fond à l'aide d'une fine couche d'argile uniforme et soigneusement lissée. La seconde sépulture (T2) semble quant à elle avoir fait l'objet d'une vidange de sa première inhumation féminine, ne laissant dans la cuve que de rares ossements et des perles de collier. De la seconde inhumation, masculine, date vraisemblablement le colmatage de fracture du couvercle avec de l'argile et le dépôt d'ossements surnuméraires sur ce dernier.

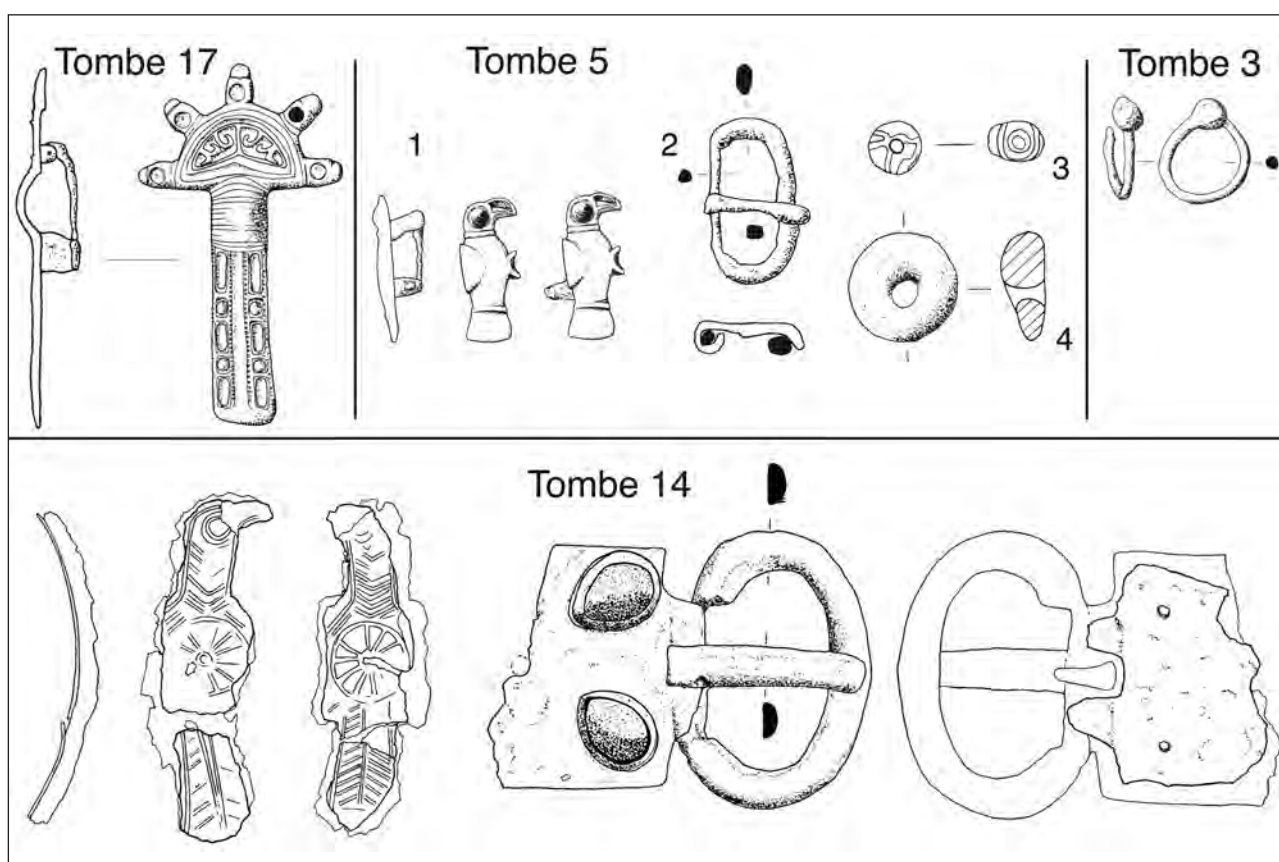


Fig. 10 - Laon, rue du 13-October-1918. Mobilier des tombes 3, 5, 14 et 17. La seconde fibule, identique, la bague et la monnaie de la tombe 17 ne sont pas représentées, de même que la perle de la tombe 14(2/3) (Dessins A. Henton).

La sépulture T2 est la seule à avoir livré des ossements surnuméraires mis en dépôt volontaire, selon une disposition sélective, sur l'extrémité orientale du couvercle.

Quatre individus ont été dénombrés parmi la trentaine d'ossements composant cet amas osseux. Il semble donc délicat de définir ce dernier comme étant une réduction au sens strict, mais plutôt comme dépôt secondaire

5.3. *Le mobilier funéraire*

Sur les quinze tombes entièrement conservées, sept ont livré des objets associés au défunt, sous forme d'accessoires vestimentaires ou d'objets de parure.

Dans la tombe 5 (fig. 10), une paire de fibules aviformes en argent (type 238 de Legoux et al. 2004, 36), à incrustation de pâte de verre rougeâtre dans l'œil, étaient disposées sur le cou de la défunte. Deux perles de cordelières ou de bélières en ambre et en pâte de verre verdâtre à filets blancs, ainsi qu'une petite boucle ovale en fer avec ardillon complétaient le mobilier. Dans la tombe 17 (fig. 10), une paire de fibules ansées digitées en argent doré était disposée sur le bassin de la défunte. De par le type de tête décorée de rinceaux et de cinq digitations incrustées à l'origine de grenats ainsi que de la largeur constante du pied, ce type de fibule peut être associé au type 6 de Kühn (1986, 107-125) ou type 270 de Legoux et al. (2004, 37). Une bague en argent était passée à une phalange de la main gauche. C'est dans cette main qu'était également disposée la monnaie romaine mentionnée plus haut.

La tombe 14 (fig. 10) se distingue par la présence d'une plaque-boucle en fer et de deux fibules aquiliformes wisigothes, fort probablement associées sur une ceinture. Une perle de cordelière en pâte de verre était associée au mobilier de cette tombe.

Trois tombes, T2, T6 et T25, ont livré chacune un collier constitué respectivement de 10, 63 et 58 perles en pâte de verre, avec présence de perles en ambre (T6). Les types de perles correspondent aux types 1, 3, 4, 10, 12 et 13 de Legoux (1993). Outre un collier de perles, la tombe d'enfant T25 peut être également mise en évidence pour la découverte, au niveau du crâne d'une douzaine d'éléments de broderie consistant en de très fines bandelettes ou fils d'or torsadés. Formant des points de surfiles, ces fils d'or sont interprétés comme des éléments de broderie d'un voile déposé sur la tête du jeune défunt. Enfin, signalons, dans la tombe 12 (fig. 9), une petite boucle d'oreille en bronze, en forme de fine tige recourbée et terminée par un bouton arrondi.

La présence des objets wisigoths de la tombe 14 peut ici être mise en exergue et détaillée. La plaque-boucle en fer, constituée d'une boucle ovale et d'une plaque vraisemblablement rectangulaire, présente un décor original de cabochons en forme de goutte et de matière noirâtre (non encore déterminée) enchâssées dans une base. Quelques traces minimales de plaquage d'argent sont visibles sur la plaque. Ce type de plaque peut être associé au type F des boucles correspondant au niveau II

(480/490-525) de la chronologie du mobilier funéraire de l'Espagne wisigothique (Ripoll-Lopez 1991, 121). Présent dans le sud-ouest de la France, ce type de plaque-boucle est également représenté dans le nord de la France où deux exemplaires sont mentionnés dans l'Aisne, à Chouy et Armentière-sur-Ourcq, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Laon (Pichon 2002). Les deux fibules aquiliformes sont, quant à elles, constituées d'une fine tôle de bronze posée sur une plaque fort probablement en plomb. Leur forme générale évoque un rapace (aigle) à tête de profil, ailes ouvertes et queue vue de face. La feuille de bronze est décorée de fins sillons au repoussé dessinant un motif central (roue à douze rayons), les plumes, les yeux et les contours. Notons que l'orientation différente des têtes et des queues indique une paire de rapaces affrontés ou se regardant. Comme pour la plaque-boucle, les comparaisons se trouvent entre autres dans la péninsule Ibérique. Une évolution typologique (Ripoll-Lopez 1991, 113) montre le passage de grandes fibules à décors cloisonnés (type A) vers des fibules de plus petite taille à décor géométrique gravé sur lame de bronze dorée au feu (type B).

La définition de fibule, encore peu assurée, se base sur la découverte d'un fragment de ressort lors de la restauration. La technique particulière de fabrication et la position des deux objets contre la plaque-boucle laisse supposer une utilisation comme éléments de garniture de ceinture. Il est à noter que des exemples de fibules aquiliformes portés au niveau de la ceinture ont déjà été signalés à Cutry (Meurthe-et-Moselle), Duraton (Ségovie) et Rome (Legoux et Lieger 1988, 113 ; Legoux 1994, 140-143)

5.4. *Datation*

L'étude du mobilier recueilli dans les tombes de la rue du 13-octobre-1918 montre donc une relative homogénéité chronologique. Tant la présence des fibules aviformes de type Cutry, des fibules ansées digitées que du mobilier wisigoth, confortée par les colliers de type 1 de Legoux (1993) ou du type 374 de Legoux et al (2004, 42), indique clairement une utilisation de cette partie de la nécropole durant la phase MA1 (Legoux et al. 2004), soit durant les années 470/480 à 520/530.

6. Les sarcophages du secteur de Saint-Julien (fig. 11 et 12)

6.1. *Rue Saint-Martin*

Les sarcophages sont soit trapézoïdaux à parois assez fines (7 à 9 cm ; rapport pied/tête : environ 0,59), soit de plan faiblement trapézoïdal, de taille assez grossière et à parois épaisses (14 à 20 cm ; rapport pied/tête : environ 0,77) (Henrion 2004). À l'exception d'un sarcophage d'enfant, tous présentent, à la tête, une surélévation d'un à six centimètres ménagée lors de la fabrication de la cuve et destinée à soulever la tête du défunt (fig. 11 et 12-a). Les rares vestiges de couvercle conservés sont constitués

d'une dalle plate en calcaire, à l'exception d'un sarcophage d'enfant dont le couvercle est en bâtière. Les sarcophages sont en calcaire lutétien et proviennent probablement de carrières situées sur la butte même de Laon.

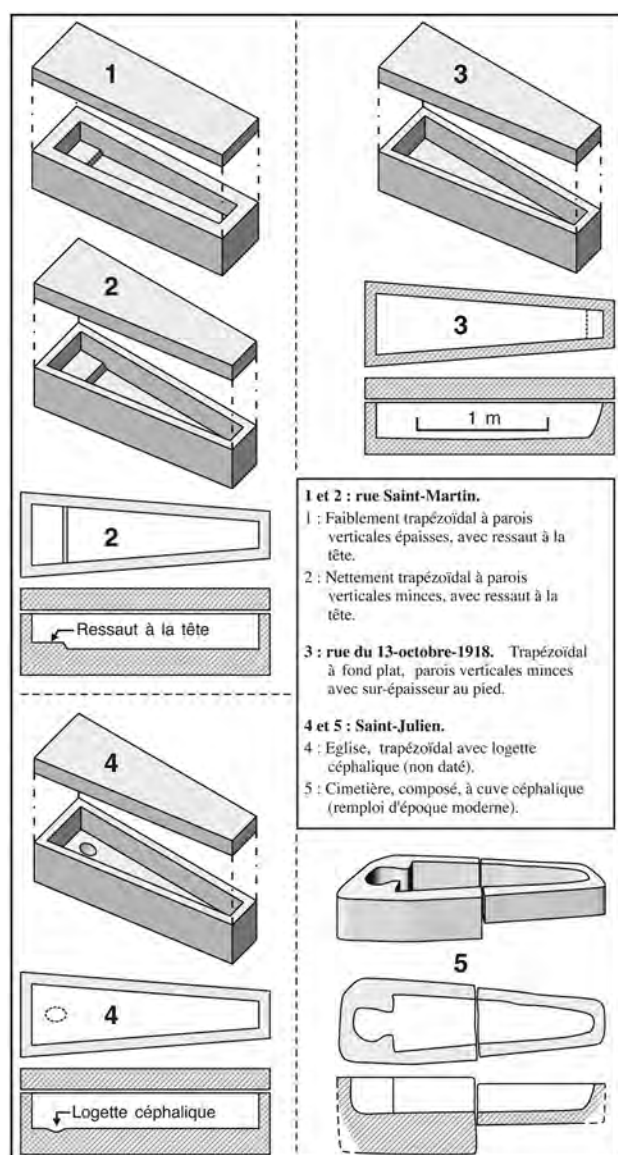
6.2. Petit-Saint-Vincent

À une époque indéterminée, on a déposé deux sépultures dans les caves du Petit-Saint-Vincent. L'une d'elle est une tombe d'enfant, construite avec un pied de cuve de sarcophage et des petites dalles calcaires, peut-être des morceaux de sarcophages. Cette sépulture, reconstituée après son déplacement, ne contenait plus d'ossements. Elle est couverte d'un couvercle monolithe en bâtière.



A droite. Fig. 12 - Les sarcophages du secteur de Saint-Julien

Ci-dessous. Fig. 11 - Les sarcophages du secteur de Saint-Julien



La seconde sépulture est un sarcophage trapézoïdal à parois minces verticales et à fond plat (épaisseur des parois : 6 à 8 cm ; rapport pied/tête : environ 0,56). Il se distingue donc des sarcophages de la rue Saint-Martin par l'absence de ressaut à la tête et de ceux de la rue du 13-octobre-1918 par une paroi de pied verticale et non oblique à l'intérieur. Bien que brisé en deux, peut-être lors du transport, il contenait encore une bonne partie du squelette en place, scellé par une quinzaine de centimètre de sédiments.

Bien qu'on ne puisse en être certain, ces deux sépultures pourraient être celles découvertes en 1877 par Midoux : *...un cercueil d'enfant trouvé en face de la porte du Petit-Saint-Vincent ... Cette tombe qui ne renfermait que des ossements, était en pierre de Laon, avec couvercle à deux égouts. On l'avait fixée à ses extrémités au côté droit d'un grand cercueil par deux crampons en fer ...* (Midoux 1878).

6.3. Rue du 13-octobre-1918

Tous les sarcophages présentent une cuve de plan trapézoïdal isocèle relativement régulier. Seule la cuve de la tombe 20 semble tendre vers un trapèze rectangle. Deux sarcophages sont légèrement trapézoïdaux (rapport pied/tête : 0,66 et 0,76) et trois trapézoïdaux (rapport pied/tête : 0,42, 0,57 et 0,59). Les fonds présentent une très légère concavité, à l'exception du petit sarcophage de la tombe 19, à fond plat. Les parois conservées des longs côtés montrent des profils verticaux. La paroi des chevets est verticale ou sensiblement rentrante (tombe 2). Les parois au pied des cuves montrent toutes un profil relativement oblique à l'intérieur et vertical à l'extérieur (fig. 11 et 12-c). Les parois sont d'une épaisseur peu importante, variant de 7 à 10 cm en fonction de la finesse de la taille et de la nature de la roche. La cuve de la tombe 4 se démarque par un fond très épais, 22 cm, et des parois dont l'épaisseur, irrégulière, varie de 8 à 12 cm.

La tombe 19 se singularise par une cuve bipartite. Une partie terminale, correspondant au pied de la cuve, était

soigneusement accolée à la partie principale de cette dernière. Certains indices laissent supposer le résultat d'un accident de taille et un repositionnement de la partie cassée et non terminée lors de la mise en terre du sarcophage.

La plupart des sarcophages sont en calcaire lutétien relativement dur et compact, de teinte jaunâtre et peuvent provenir de la butte de Laon. L'un d'eux a été extrait au niveau de l'interface de deux couches de calcaire. La partie dans laquelle a été taillée la cuve est un calcaire tendre alors que le fond, sur les deux tiers inférieurs de son épaisseur, est en calcaire très dur. Deux ou trois des sarcophages sont en calcaire très fin, tendre, homogène et de teinte blanchâtre provenant peut-être des plateaux tertiaires situés entre Laon et Soissons.

Nous avons pu observer sur les cuves certaines techniques de taille (fig. 13). Elles se définissent par les traces d'outils visibles sur les surfaces extérieures des cuves et les chants du couvercle du sarcophage de la sépulture 2.

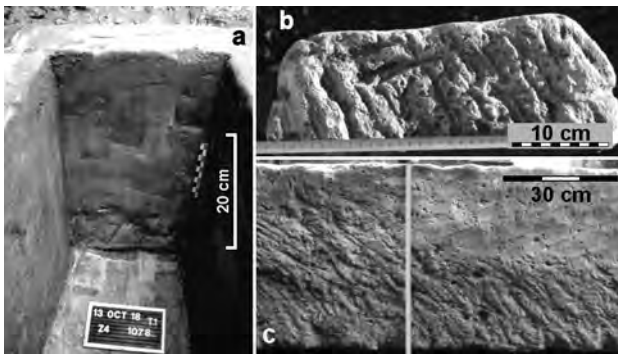


Fig. 13 - Techniques de taille

Le dégrossissement et l'affinage des différentes cuves se marquent par des traces nettes et profondes d'outils pointus de type tête-pic, double pic ou smille ou de type poinçon. Les traces courtes et disposées en faisceaux indiqueraient plutôt l'utilisation d'un pic. Les entailles profondes, régulières et parallèles, visibles sur le chant du couvercle, résulteraient de l'action d'un poinçon. Parallèles ou groupées en faisceaux, ces traces obliques ne sont visibles que sur les zones de roche dure. Ces surfaces ainsi dégrossies n'ont pas été affinées ultérieurement. La partie des surfaces constituées de roche plus tendre montre, quant à elle, des traces d'outil à tranchant large de type marteau taillant-droit. L'intérieur des cuves est caractérisé par une finition à l'aide d'un outil à tranchant vraisemblablement horizontal, peut-être de type polka.

Enfin, trois sépultures en sarcophage conservaient les traces de leur fosse d'installation. La tombe 3 était de plan relativement rectangulaire et les tombes 19 et 20 de plan trapézoïdal. Le dégagement de chacune de ces fosses a livré quelques clous localisés contre leurs bords. La position, en ligne régulière, de ces clous, constatée principalement pour la tombe 20, permet de supposer la présence d'un coffrage en bois contre les rebords des fosses. Celui-ci servait peut-être à éviter l'éboulement des terres au moment de la mise en place de la cuve.

6.4. Église Saint-Julien

En 1820, on découvrit, tant dans l'église qu'en dehors, un assez grand nombre de sarcophages situés à une profondeur de 2,30 à 2,60 m sous le niveau du sol. Ils étaient rangés par files, se touchant les uns les autres, et chaque tombeau dans la direction du levant au couchant. Un seul était dirigé du nord au sud ; il était placé en travers et sous les fondations du chœur de l'église (Lemaistre 1826, 1828, 1832). Tous les sarcophages étaient trapézoïdaux et couverts d'une dalle monolithe. Ils présentaient une cavité ou niche pour poser la convexité postérieure de la tête (logette céphalique) (fig. 11).

6.5. Cimetière de Saint-Julien

Un seul sarcophage a été mis au jour dans les niveaux médiévaux ou d'époque moderne, les seuls touchés par les sondages. Couvert d'une dalle monolithe et présentant une cuve céphalique, il est composé de deux morceaux de cuves distinctes (fig. 11 et 12-b).

7. Anthropologie (Ph. Vidal)

Sur cinquante sujets étudiés, l'analyse anthropologique a permis de déterminer la présence de treize enfants, onze femmes, vingt hommes et six indéterminés (dont un adulte de 30 à 34 ans, deux adultes graciles et un robuste).

Parmi les enfants, on dénombre un nouveau-né, sept enfants âgés de moins de 5 ans, un d'environ 5 ans, deux âgés de 5 à 9 ans et deux de 10 à 14 ans. À ces treize squelettes, on peut ajouter deux sarcophages d'enfant de moins de 3 ans, trouvés rue Saint-Martin, l'un vide et l'autre non fouillé. Pour les adultes, nous avons six individus âgés de 20 à 29 ans, huit dont l'âge au moment du décès se situe entre 30 et 39 ans, onze âgés de 40 à 49 ans et enfin sept de plus de 50 ans. On ne constate pas de surmortalité des femmes en

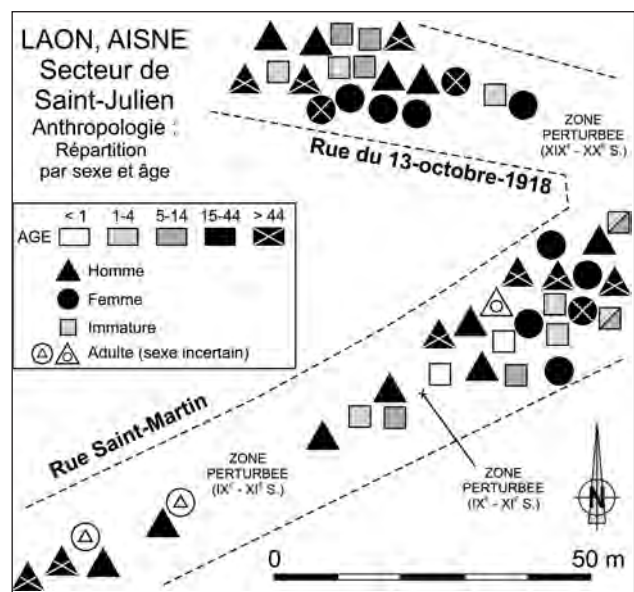


Fig. 14 - Répartition des critères anthropologiques

âge de procréer mais l'échantillon est trop faible pour que ce soit significatif. La taille des femmes est comprise entre 1,50 et 1,65 m avec une moyenne de 1,56 m. Celle des hommes va de 1,55 à 1,85 m avec une moyenne de 1,70 m.

L'étude des restes osseux montre un état bucco-dentaire assez médiocre avec présence systématique de tartre et perte de dents chez la plupart des individus ; les caries sont peu nombreuses. La pathologie osseuse la plus fréquente est l'arthrose. On a observé également cinq cas de fractures. Trois fractures n'ont pas laissé de séquelles importantes : bassin chez une femme d'une vingtaine d'années, fémur chez un homme de 50 à 60 ans et péroné également chez un homme du même âge. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un traumatisme remontant à l'enfance. Deux cas de fracture ont été mal traités : omoplate chez un homme d'environ 40 ans et radius chez un homme âgé de 40 à 44 ans (traumatisme remontant à l'enfance).

L'individu le plus intéressant est un quinquagénaire présentant une double amputation du bras droit, au tiers distal de l'avant-bras, et du pied gauche. Les deux amputations ont bien cicatrisé, sans complication. Il est impossible de savoir si cette double amputation résulte d'une maladie, d'un accident ou d'une autre cause.

La répartition topographique et la distribution par sexe et âge montrent une population «standard» pour cette époque, pouvant correspondre à la population de la cité (fig. 14).

8. Conclusion (fig. 15)

Le cimetière des rues Saint-Martin et du 13-octobre-1918, utilisant dès l'origine des rites chrétiens d'inhumation, semble être une création *ex nihilo*, quasi contemporaine de la création de l'évêché de Laon. Plus proche de la cité dont la superficie avait alors diminué, il a probablement pris la succession de la nécropole antique. Les sources dont nous disposons interdisent cependant d'exclure l'hypothèse d'une utilisation simultanée des deux cimetières durant plusieurs décennies, l'abandon de la nécropole antique ayant pu être progressif.

Jusqu'à présent, les historiens ont situé en l'abbaye Saint-Vincent de Laon, second siège épiscopal de Laon, le premier et unique cimetière chrétien de la ville, prétendument fondé par saint Remi et saint Génebaud, premier évêque de Laon. Cette hypothèse reprend, pour l'essentiel, les arguments formulés au XVII^e siècle par Dom Wyard, historien de l'abbaye.

L'abbaye Saint-Vincent n'apparaît dans les sources historiques qu'à la fin du IX^e siècle. La plus ancienne mention de l'existence de cette église date de 886 (*ecclesia*, charte de l'évêque Didon pour le transfert du corps de saint Bèotien). Saint-Vincent ne devient un monastère que vers 961 (Dufour-Malbezin 2001), date à partir de laquelle l'établissement est qualifié de *monasterium*, *cenobium* ou *abbatia*. Probablement à la fin du Xe siècle, l'abbaye Saint-Hilaire est intégrée à l'abbaye Saint-Vincent. Dom Wyard se livre à une longue démonstration pour prouver que Saint-Vincent a succédé à une église primitive dédiée

à Saint-Christophe. La démonstration est assez convaincante et l'hypothèse n'est pas à rejeter, mais elle ne s'appuie sur aucune source. En outre, et même si c'est exact, rien ne prouve que Saint-Christophe ait été à l'emplacement de l'abbatiale médiévale de Saint-Vincent.

Le cimetière de Saint-Vincent n'apparaît, lui aussi, qu'à l'époque carolingienne. Au Xe siècle, un diplôme du roi Raoul, vers 927-930, dit de Saint-Vincent qu'elle est le lieu de sépulture des évêques depuis des temps reculés et qu'elle renferme le cimetière des chanoines (de l'église ?). Les sources postérieures, de l'évêque Roricon en 961 et du roi Lothaire en 975, n'établissent pas de monopole des inhumations. Finalement, d'après les sources historiques, Saint-Vincent n'est, au Xe siècle, que le lieu obligatoire de sépulture pour les évêques et les ecclésiastiques. Les familles nobles de la ville s'y font également enterrer, mais il semble qu'il ne s'agisse pas, pour elles, d'une obligation. L'abbaye Saint-Vincent ne conservait aucune trace des sépultures des premiers évêques de Laon et l'invention, en 1196, du corps de saint Cagnoald, mort en 633, est sujette à caution. En effet, à ce moment, l'abbaye est en plein conflit d'intérêt avec les autres établissements religieux de la ville qui obtiennent peu à peu le droit de sépulture. La tradition locale, reprise ou créée par les auteurs anciens, a étendu à l'ensemble de la population de Laon une obligation qui ne concernait que certains personnages et dont rien ne prouve qu'elle soit de beaucoup antérieure au IX^e siècle.

En l'absence de toute donnée archéologique sur l'abbaye Saint-Vincent, nous devons essayer de concilier une tradition historique locale dont les fondements sont incertains avec des découvertes archéologiques qui semblent la contredire. C'est pour cette raison que nous proposons de considérer le cimetière mérovingien du secteur de Saint-Julien comme le premier cimetière chrétien de la ville, peut-être fondé à l'occasion de la création de l'évêché de Laon. Ceci n'exclut nullement, pour l'Antiquité tardive et l'époque mérovingienne, la possibilité d'existence d'autres cimetières, dans l'abbaye Notre-Dame ainsi qu'à l'extérieur des murs du *castrum* par exemple, voire même à Saint-Vincent s'il existait un noyau de peuplement sur ce bras de la colline. En outre, la tombe mérovingienne de l'Ecole Normale n'était probablement pas une sépulture isolée. Contemporaine du cimetière du secteur de Saint-Julien, nous ne savons pas, faute de données archéologiques suffisantes, à quoi correspond cette inhumation : poursuite, avec déplacement vers le sud, de la nécropole antique, cimetière lié à une fondation d'origine civile ou religieuse, église Sainte-Geneviève-aux-Champs.

Compte tenu de la topographie de la ville haute de Laon (fig. 1), il est cependant fort peu probable que deux cimetières, dont l'un situé à Saint-Vincent, aient pu être utilisés en même temps pour la population du *castrum*. La distance de la cathédrale à Saint-Julien est de 600 m et celle de Saint-Julien à Saint-Vincent de 1,3 km si l'on reste sur la colline. Pour aller de la cathédrale à Saint-Vincent, il faut soit passer par Saint-Julien, soit passer par

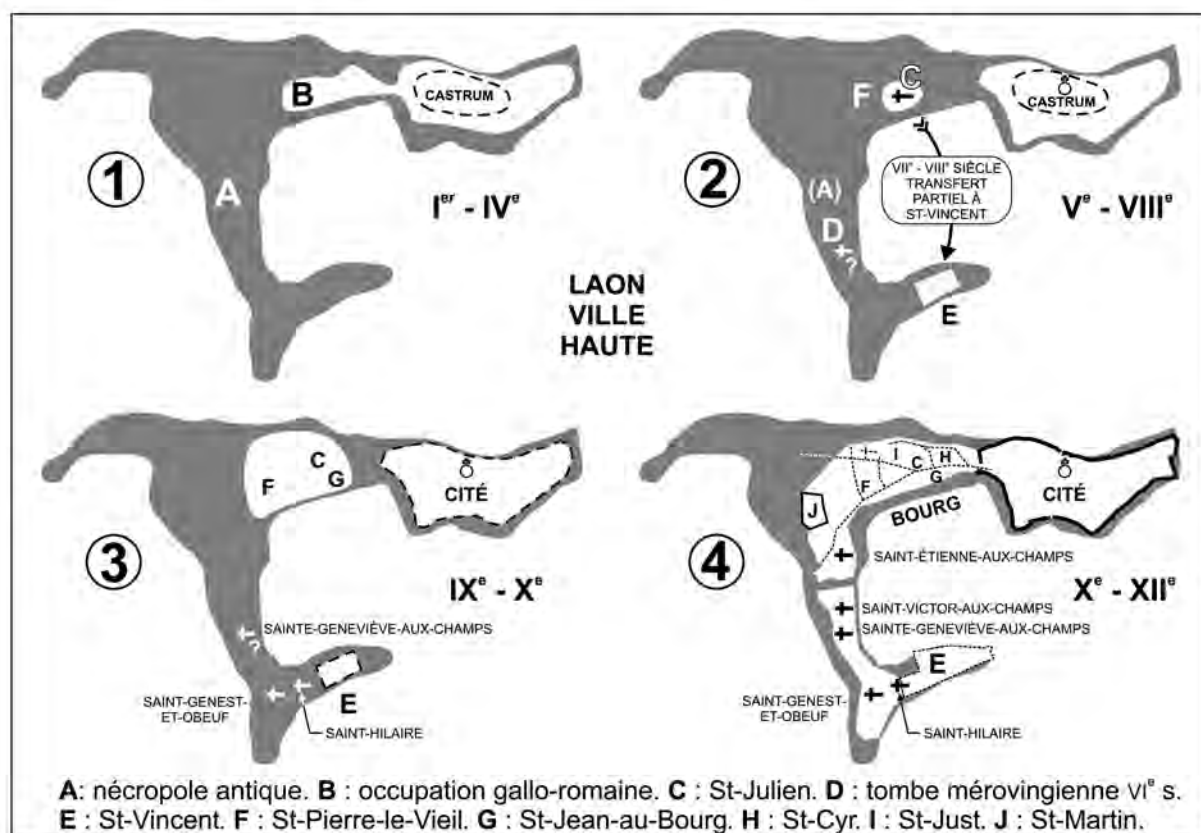
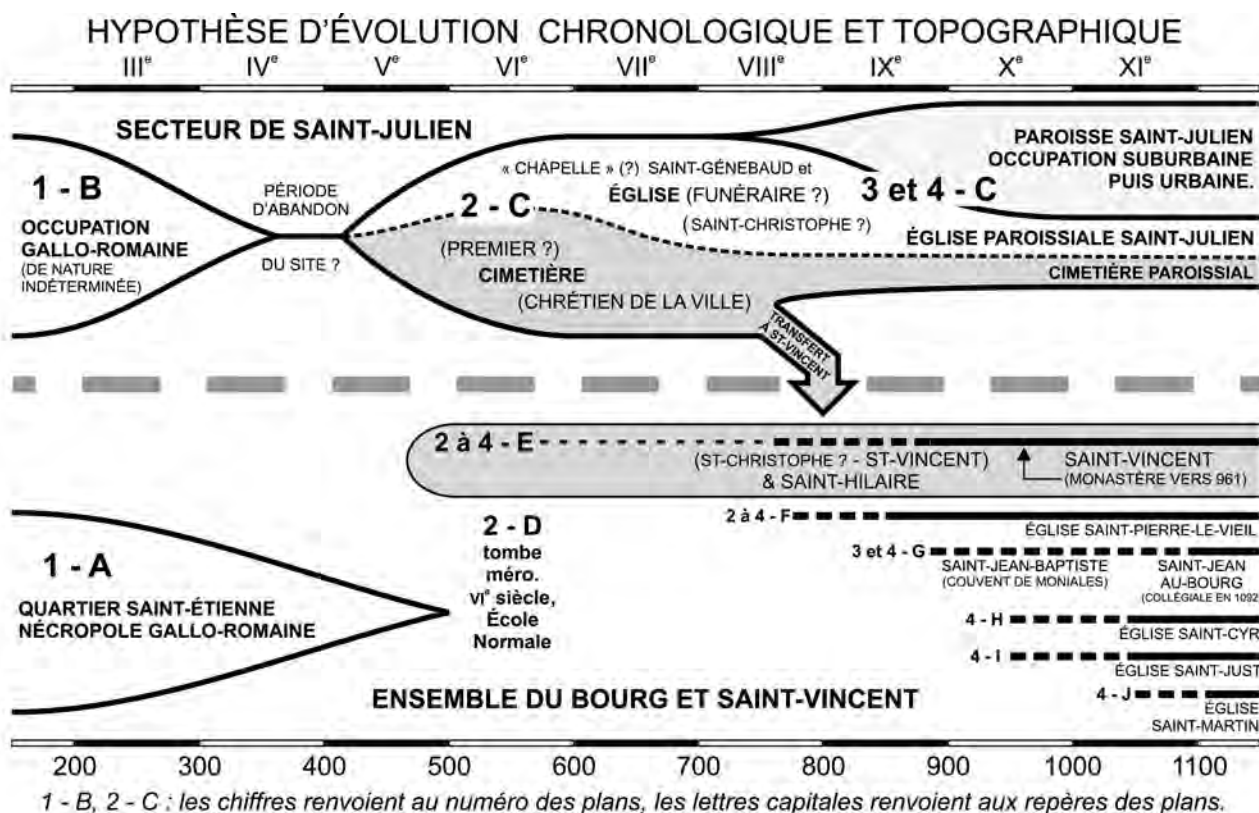


Fig. 15 - Schémas et cartes de synthèse

la «Cuve Saint-Vincent» en descendant et remontant les «grimpettes». Ce dernier trajet représente une distance de 1,7 km, avec une dénivellation de plus de 80 m d'altitude (sur 1700 m, il y a près de 800 m avec une pente comprise entre 10 et 25 % et près de 300 m avec une pente comprise entre 25 et 40 %).

Par sa localisation, le cimetière fouillé en 1998 et 2001 a rapidement gêné l'expansion urbaine. La ville ne pouvait s'étendre que vers l'ouest du fait de sa topographie. Le cimetière, barrant presque toute la butte du nord au sud, empêchait ce développement. Ce pourrait être la cause du transfert du lieu d'inhumation de Saint-Julien à Saint-Vincent au VIIe ou VIIIe siècle.

Cette hypothèse permettrait d'expliquer plusieurs points obscurs de l'histoire de Laon au début du haut Moyen Âge :

- l'existence du grand cimetière mérovingien du secteur de Saint-Julien, mis au jour de 1996 à 2001, et qui n'a laissé aucune trace historique, topographique ou toponymique ;
- la tradition de premier et unique cimetière chrétien attachée à l'abbaye Saint-Vincent et qui ne se fonde sur aucune source sérieuse ;
- l'absence d'archives historiques concernant cette abbaye avant le IXe siècle ;
- l'existence, à proximité immédiate de l'église Saint-Julien, d'un édifice dédié à la mémoire de saint Génebaud ;
- la probable continuité des inhumations à Saint-Julien durant tout le haut Moyen Âge, laissant supposer que cette église est l'héritière du cimetière mérovingien, au moins par son lieu d'implantation.

S'il y a eu un simple déplacement du lieu d'inhumation, il est assez normal que cet événement, somme toute peu important, n'ait laissé aucune trace dans les rares sources historiques. Dans le futur, des découvertes archéologiques permettront peut-être de préciser cette hypothèse. Des recherches dans l'abbaye Saint-Vincent seraient indispensables pour éclaircir son origine et son histoire durant le haut Moyen Âge.

Bibliographie

Anonyme 1843 : *Bull. Soc. Archéo. du Dépt de l'Aisne* 68, 1843-1844, 154-164.
 Anonyme 1844 : *Journal de l'Aisne* 20, 8 & 9 février 1844.
 Anonyme 1874 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 20, 1874, XV.
 Chossenot 2004 : R. Chossenot, *La Marne* (Carte archéologique de la Gaule 51/1), Paris, 2004.
 Combier 1890 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 27, 1890, XVII.
 Dufour-Malbezin 2001 : A. Dufour-Malbezin, *Actes des évêques de Laon des origines à 1151*, Paris, 2001.

Ermant 1890 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 27, XXI-XXIV et XXVI-XXVII
 Galinié 1996 : H. Galinié et E. Zadora-Rio, *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA*. (Revue archéologique du Centre de la France suppl.11), 1996, 79-93
 Henrion 2004 : F. Henrion, La morphologie des sarcophages du haut Moyen Âge comme critère typologique. In : L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approche critique*, (coll. Bibracte-9), Autun, 2004.
 Henton et al. 2002. A. Henton, Ph. Vidal et B. Clavel (dir. J. -P. Jorrand), *Laon, rue du 13-octobre-18*. Rapport de fouilles archéologiques préventives (déposé au SRA Picardie), 2002.
 Jorrand 1999 : J.-P. Jorrand, Laon, Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie, *Revue Archéologique de Picardie* 19, 1999, 61-66.
 Kühn 1940 : H. Kühn, *Die germanisches Bügelfibeln des Völkerverwanderungszeit in der Rheinprovinz*, Bonn, 1940.
 Legoux 1993 : R. Legoux, Objets de parure. De la typologie à la chronologie. In : *Verre et merveilles : mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*. catalogue de l'exposition de Guiry-en-Vexin, 1993, 103-108.
 Legoux 1994 : R. Legoux, Le cadre chronologique de Picardie : son application aux autres régions en vue d'une chronologie unifiée et son extension vers le romain tardif. In : *La datation des structures et des objets du haut Moyen-Âge : méthodes et résultats*. Actes des XVe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, Mémoires de l'AFAM VII, 1994, 137-169.
 Legoux et Lieger 1988 : R. Legoux et A. Lieger, la nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Cutry (Meurthe et Moselle), *Actes des Xe journées internationales d'Archéologie mérovingienne* (Metz, 20-23 octobre 1988), 1988, 111-123.
 Lemaistre 1826 : L. F. Lemaistre, *Annuaire du département de l'Aisne*, 1826, 57-58, 65-66, 75.
 Lemaistre 1828 : L. F. Lemaistre, *Annuaire du département de l'Aisne*, 1828, 40.
 Lemaistre 1832 : L. F. Lemaistre, Mémoire sur les tombeaux antiques du département de l'Aisne, *Mémoires de la société des antiquaires de France* 9, 1832, 314-352.
 Lusse 1992 : J. Lusse, *Naissance d'une cité : Laon et le Laonnois du Ve au Xe Siècle*, Nancy, 1992.
 Midoux 1872 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 19, 1872, II-VII
 Midoux 1878 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 22, 1878, XVII-XIX, XXVI.
 Midoux 1882 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 24, 1882, XXXVIII-XXXX.
 Midoux 1884 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 25, 1884, LXVII.
 Midoux 1887 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 26, 1887, XVI-XIX.
 Midoux 1890 : *Bull. Soc. Acad. Laon* 27, 1890, XXIII-XXIV.
 Pichon 2002 : B. Pichon, *L'Aisne* (Carte archéologique de la Gaule), Paris, 2002.

- Poulain 1984 : Ch. Poulain, Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne, *Bull. de la Soc. arch. champ.* 4, 1984, 15-26.
- Ripoll-Lopez 1985 : G. Ripoll-Lopez, Materiales funerarios de la Hispania visigoda : problemas de cronologia y tipologia. In : *Gallo-romains et francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne*, Actes des VIIe journées internationales d'Archéologie mérovingienne (éd. P. Perin), Toulouse, 1985, 111-132
- Sapin 2003 : Ch. Sapin, Archéologie des premières cryptes du haut Moyen Âge en France, *Hortus artium medievalium* 9, 2003, 303-313.
- Treffort 1996 : C. Treffort, *L'église carolingienne et la mort*, Lyon, 1996
- Wyart 1858 : Dom R. Wyart, *Histoire de l'abbaye Saint-Vincent de Laon*, Saint-Quentin, 1858.

Jean-Pierre Jorrand, archéologue municipal de Laon

Alain Henton, responsable d'opérations, Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

Philippe Vidal, anthropologue, Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)